

vaison la romaine

PÔLE PROXIMITÉ et
TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

REF : JFP/SL

ARRÊTÉ N° PP/2022.656

ARRÊTÉ PORTANT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT JOURNÉES DU PATRIMOINE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VAISON-LA-ROMAINE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2122-24, L2211-1, L2212-1, L2212-2, L2212-5, L2213-1 et L2213-2,

VU le Code de la Route et notamment les articles R. 110-1, R.110-2, R.110-3, R.411-1, R. 411-5, R. 411-8, R. 411-25 à R. 411-32, R 412-9, R 414-3-1, R. 415-6, R. 415-9, et R. 416-19,

VU le Code Pénal et notamment l'article R. 610-5 relatif à la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police,

VU les 39èmes journées européennes du Patrimoine du samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022,

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre toutes mesures utiles afin d'assurer le bon déroulement et la sécurité de ces journées culturelles,

ARRÊTE :

ARTICLE 1 :

⚡ du **Vendredi 16 septembre 2022** à partir de **24 h 00**
jusqu'au **Dimanche 18 septembre 2022** jusqu'à **24 h 00**

La **circulation** et le **stationnement** de tous les véhicules hormis ceux de la Gendarmerie, de la Police et des Secours seront **interdits, Rue Bernard NOËL.**

ARTICLE 2 :

Cette zone piétonne sera signalée et matérialisée par des barrières amovibles mises en place et enlevées par les services de la Ville.

ARTICLE 3 :

Les droits des tiers restent expressément réservés.

Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nîmes (Gard) dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

ARTICLE 4 :

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté :

Le Directeur Général des Services, la Directrice du Pôle Aménagement Urbain, le Directeur du Pôle Culture, Sport et Vie Associative, la Cheffe de Police Municipale, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, et le Responsable du Centre de Secours.

Fait à VAISON-LA-ROMAINE, le 08 septembre 2022.



Le Maire de Vaison-la-Romaine,
Jean-François PÉRILHOU